

L'APC d'El Biar refuse d'inscrire un prénom Amazigh

Les services de l'état civil de l'APC d'El Biar à Alger ont refusé à un père de famille d'inscrire son fils (nouveau né) dans le fichier de l'état civil. Le raison ? le prénom choisi ''Mastan'' ne figure pas, selon les responsables de cette APC, sur le fichier national des prénoms autorisés en Algérie et ne figure pas également sur le moteur de recherche Google, a dénoncé le père de bébé sur les colonnes du confrère [L'Avant-Garde](#).

D'après ce père de famille, le prénom donné à son fils est d'origine berbère. ''Nous avons choisi le prénom de notre fils, cela fait plus de 6 mois, en nous basant sur l'existence historique amazigh et touareg de celui-ci'', témoigne le papa.

Le chef de service de l'état civil à l'APC d'El Biar a demandé au concerné d'aller se plaindre auprès du procureur de la République. ''Ce même chef de service m'a invité à aller me plaindre auprès du procureur de la république'', dit-il. Il enchaîne : '' Dans autres APC du pays, on accepte d'inscrire sans difficultés ce prénom'', affirme-t-il.